

Communiqué de presse

Paris, le 19 mai 2009

Assemblée Générale du 19 mai 2009

- 1 756 actionnaires ont participé à l'Assemblée Générale de la Société Générale qui s'est tenue à la Grande Arche de la Défense le 19 mai 2009. Le nombre d'actionnaires représentés était de 1 941 et 8 977 actionnaires ont voté par correspondance. 17 772 ont donné pouvoir au Président.
- Le quorum s'est établi à 53,53 % contre 44,88 % en 2008.
- Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'Administration ont été adoptées.
- Les comptes de l'année 2008 et le dividende de 1,20 euros ont été approuvés. Le dividende pourra être payé en actions.
- Deux administrateurs ont été renouvelés : Jean AZEMA et Elisabeth LULIN.
- La cooptation de Robert CASTAIGNE en qualité d'Administrateur a été ratifiée.
- Un nouvel administrateur a été nommé : Jean-Bernard LEVY.
- La création d'actions de préférence au profit de l'Etat a été approuvée.
- **Le résultat détaillé des votes est joint au présent communiqué.**

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro. Avec 163 000 personnes dans le monde, son activité se concentre autour de trois grands métiers :

- Réseaux de détail & Services financiers qui comptent plus de 30 millions de clients particuliers en France et à l'international.
- Gestions d'actifs & Services aux investisseurs, où le Groupe compte parmi les principales banques de la zone euro avec 2 762 milliards d'euros en conservation et 332 milliards d'euros sous gestion à fin mars 2009.
- Banque de financement & d'investissement, Société Générale Corporate & Investment Banking se classe durablement parmi les leaders européens et mondiaux en marché de capitaux en euro, produits dérivés, et financements structurés.

Société Générale figure dans 3 indices internationaux de développement durable : FTSE4good, ASPI et Ethibel.

www.socgen.com

SERVICE DE PRESSE

Stéphanie CARSON-PARKER
+33 (0)1 42 14 95 77

Hélène MAZIER
+33 (0)1 58 98 72 74

Laura SCHALK
+33 (0)1 42 14 52 86
Assistante : 01 42 14 49 48
Fax: +33 (0)1 42 14 28 98

SOCIETE GENERALE
COMM/PRS
75886 PARIS CEDEX 18
www.socgen.com

Société Anonyme au capital de 725.909.055 EUR
552 120 222 RCS PARIS

Résultat des votes

Pour chacune des résolutions (partie ordinaire : 13 résolutions, partie extraordinaire: 6 résolutions).

Résolutions	Pour en %	Contre en %	Abstention en %	TOTAL en nombre de voix
1	97,66	1,99	0,35	354 635 036
2	86,92	12,87	0,21	354 635 036
3	98,97	0,82	0,21	354 635 036
4	97,69	1,96	0,35	354 635 036
5	99,18	0,40	0,42	354 635 036
6	76,56	23,13	0,31	354 635 036
7	85,13	14,56	0,31	354 635 036
8	75,79	23,93	0,28	354 635 036
9	96,98	2,75	0,27	354 635 036
10	94,78	4,97	0,25	354 635 036
11	97,06	2,68	0,26	354 635 036
12	96,51	3,17	0,32	354 635 036
13	69,57	30,02	0,41	354 635 036
14	71,07	27,22	1,71	354 635 036
15	98,03	1,68	0,29	354 635 036
16	96,70	2,87	0,43	354 635 036
17	80,37	18,05	1,58	354 635 036
18	94,10	5,52	0,38	354 635 036
19	99,49	0,27	0,24	354 635 036

Résolutions	Objet
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2008.
2	Affectation du résultat 2008. Fixation du dividende et de sa date de mise en paiement.
3	Option pour le paiement du dividende en actions nouvelles.
4	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2008.
5	Poursuite de conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.
6	Poursuite d'engagements réglementés « retraite » visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce.
7	Approbation d'engagements réglementés « retraite » visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce.
8	Approbation d'engagements réglementés visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce en cas de départ de M. Frédéric Oudéa.
9	Renouvellement de M. Jean Azéma en qualité d'Administrateur.
10	Renouvellement de Mme Elisabeth Lulin en qualité d'Administrateur.
11	Ratification de la cooptation de M. Robert Castaigne en qualité d'Administrateur.
12	Nomination de M. Jean-Bernard Levy en qualité d'Administrateur.
13	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans la limite de 10% du capital.
14	Ajout d'un article « attribution de compétence » aux statuts.
15	Délégation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de préférence.
16	Modifications statutaires en vue de l'introduction des actions de préférence dans les statuts.
17	Délégation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des opérations d'augmentations de capital ou de cessions d'actions réservées aux adhérents à un Plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe.
18	Augmentation du plafond de délégation de compétence donnée au Conseil d'administration par la 10ème résolution de l'assemblée du 27 mai 2008 à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription.
19	Pouvoirs.